

CIMETIÈRE DE GLAND

Désaffectation partielle

Conformément aux dispositions des articles 70 et suivants du Règlement cantonal sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres (RDSPF) du 12 septembre 2012, le public est informé que les tombes suivantes du cimetière de Fossabot à Gland seront désaffectées à **partir du 1^{er} septembre 2026**.

Années d'inhumation : 1972 à 1977

Tombes de corps hors concessions (à la ligne) :

Sont soumises à la désaffectation les tombes de corps hors concessions (à la ligne) de la tombe portant le n° 212 au nom de feu Jatton René-Constant, à la tombe n° 291 portant le nom de feu Livraghi-Bettex Alice.

Concession tombe de corps :

Sont soumises à la désaffectation les concessions de feu Brandon Maud-Martha et Horace et de feu Dubois Germaine et John-Alfred.

Toutes les tombes mentionnées ci-dessus sont arrivées au terme du temps de repos légal et de convention. Des contingences matérielles inéluctables, notamment de disponibilité de place, ne permettent aucun renouvellement des concessions concernées. Cette désaffectation s'applique par analogie aux urnes cinéraires et ossements qui auraient été inhumés ultérieurement dans ces tombes.

Les familles qui seraient désireuses de récupérer les monuments et les entourages, peuvent en faire la demande par écrit auprès du Service des infrastructures et de l'environnement, Chemin du Montoly 1, 1196 Gland (tél. 022 354 04 30) **d'ici au 31 juillet 2026**. Passé ce délai, plus aucune demande ne sera prise en considération.

La Commune disposera librement des plaques, monuments et entourages non retirés **d'ici au 31 août 2026**, conformément à l'article 72 RDSPF.

La Municipalité